

Charte graphique

Un guide d'utilisation du logo institutionnel de l'APEFE

Sommaire

A. Introduction	3	C. Principaux supports de communication	19
Objectifs de la charte graphique	4	La cohérence graphique	20
Qui sommes-nous	5	Les supports de communication en détail	21
Historique	6	Les publications	24
Appellations	7	La papeterie	27
Redevabilité en terme de visibilité envers les bailleurs de fonds	8	La signature de courriels	30
B. Le logo institutionnel et ses déclinaisons	9	D. Contacts	31
Le logotype	10		
La zone d'exclusion	14		
Les interdits	15		
Les couleurs	16		
La typographie	17		
Les logos des programmes	18		

A.

Introduction

Objectifs de la charte graphique

Ce document fournit des lignes directrices pour veiller à l'utilisation correcte de l'identité visuelle de l'APEFE. L'utilisation du logo n'est pas facultative.

Le logo de l'APEFE est le seul élément qui unifie et représente notre organisation. Il a été spécialement conçu pour symboliser non seulement notre nom, mais aussi ce que nous représentons.

Les objectifs de la charte graphique sont :

- Expliquer le concept et la structure de l'univers visuel de l'APEFE
- Permettre aux responsables des entités impliquées dans la démarche de choisir, en toute connaissance de cause, le mode d'application de cet univers, qui leur convient le mieux
- Fournir aux équipes techniques l'ensemble des outils permettant l'application cohérente de cet univers.

Qui sommes-nous ?

L'APEFE est l'agence de coopération internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie intégrée au sein des relations internationales, active depuis 1976 dans les pays partenaires.

A travers ses activités, l'APEFE met en œuvre des programmes ayant pour objectif général la lutte contre la pauvreté et les inégalités par le renforcement des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles.

L'APEFE a également pour mission de promouvoir, d'organiser, de coordonner toutes les formes de partenariat, de partage de connaissances et d'expertise entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et les pays partenaires.

Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'APEFE est financée par l'état fédéral belge (DGD), Wallonie-Bruxelles International (WBI), l'Union Européenne et l'Agence Belge au Développement (Enabel).

La communication de l'APEFE doit être un outil de visibilité au service de l'efficacité des processus mis en œuvre par l'agence au bénéfice des populations, dans une approche globale de pérennisation de l'impact de ses interventions.

Historique

L'APEFE a été créée en 1976 afin d'accompagner l'envoi d'enseignants francophones dans les pays étrangers. Fonctionnant à petite échelle sous le statut d'association sans but lucratif, aucun logo spécifique n'est utilisé avant la création du logo actuel.

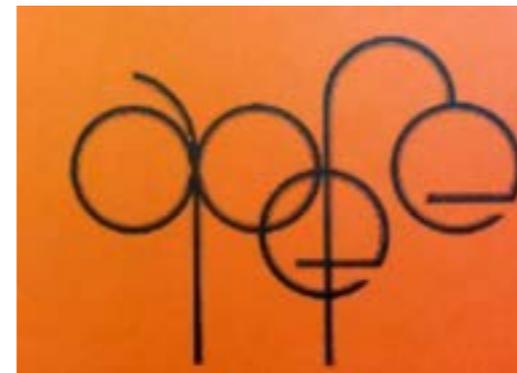
Initialement en noir et blanc, ce premier logo était identique à celui en utilisation aujourd'hui, à quelques détails près.

L'association a depuis évolué en accord avec les concepts de l'aide au développement et a modifié le logo en supprimant les couleurs distinctives des mains et en colorant le fond en vert pour améliorer la lisibilité.

Historiquement, la symbolique des mains se présentant face à face à la même hauteur, dépourvues de signes distinctifs, évoque l'échange de savoir-faire et d'expertise tout en mettant en valeur la dimension humaine. Le globe représente les relations internationales et l'approche holistique de l'éducation en matière de coopération. L'ensemble rappelle le contexte de la coopération et de l'aide internationale au développement.



1985



1986



??

Appellations

L'appellation officielle est d'après les statuts : **APEFE**.

Toutes les communications usuelles – càd dépourvues d'effets juridiques – doivent utiliser cette appellation aussi bien à l'interne qu'à l'externe, à savoir :

- Les communications orales ;
- Les textes courants (brochures, sites internet, publicités, invitations, etc.) ;
- Les textes des courriers et courriels lorsque leur contenu n'a pas de portée juridique ;
- Les textes des notes et documents internes et externes, etc.



Redevabilité en terme de visibilité envers les bailleurs de fonds

L'APEFE est redevable en termes de visibilité envers ses bailleurs de fonds :

- La Direction générale de la Coopération au Développement
- Wallonie-Bruxelles International

Pour chaque bailleur de fond, les conditions de visibilité à respecter sont spécifiées dans une charte graphique spécifique.

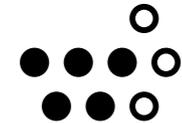
La redevabilité en termes de visibilité des activités exécutées pour des tiers est le cas échéant mentionnée dans les conventions spécifiques de partenariat ou dans les contrats.

Pour la communication des programmes, les chartes graphiques des partenaires des programmes sont à prendre en considération.



Belgique

partenaire du développement



**Wallonie - Bruxelles
International.be**

B.

Le logo institutionnel et ses déclinaisons

Le logotype

Le logo institutionnel est téléchargeable au format .jpeg, en haute résolution et basse résolution sur le site internet de l'APEFE (rubrique présentation).

Ainsi qu'au format .eps et .jpeg, en haute résolution et basse résolution sur l'intranet de Wallonie-Bruxelles International (rubrique « logos des autres institutions »).

<https://www.apefe.org/documents-publics/logos.html?view=docman>



Le logotype

LES VARIANTES

Le logo est également décliné avec sa
baseline :
« **Partenaire pour les ODD** ».



Le logotype

LES VARIANTES

Le logo est également décliné pour chaque **bureau** national.

Les logos pays sont utilisés par les bureaux locaux sur leurs propres documents et outils de communication (réseaux sociaux, papiers à entête...).



Le logotype

LES VARIANTES

Le logo est également décliné en **4 thématiques** :

- Environnement et climat
- Santé et réadaptation
- Inclusion économique
- Inclusion sociale - Éducation

Ces versions sont utilisées pour les documents de travail et outils de communication thématiques, tant au siège que sur le terrain.



La zone d'exclusion

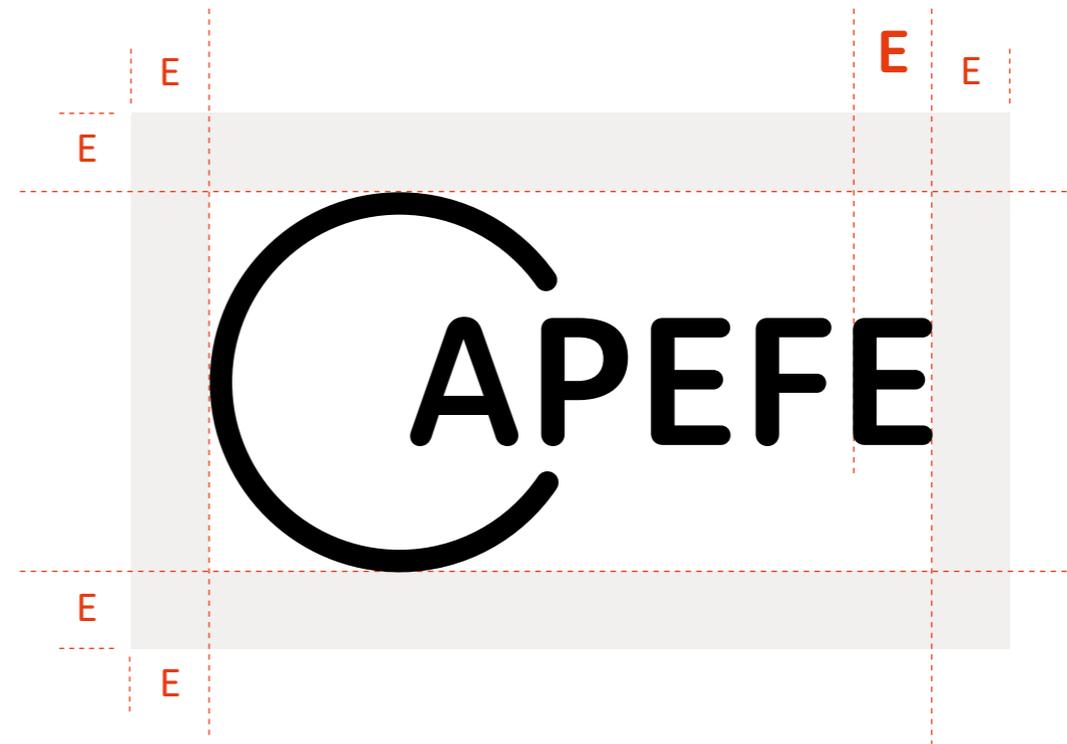
Il est important de préserver une zone de respiration autour du logo.

Pour cela, une zone d'exclusion est définie. Elle définit la distance minimale à laquelle tout autre élément peut être positionné à proximité du logo.

La zone d'exclusion du logo correspond à la largeur de la lettre « E ».

Taille minimale

La taille minimale d'un logotype est définie afin de garantir une lisibilité optimale. Le logotype ne peut pas être utilisé en dessous de 8 mm.



Les interdits

Toutes déformations, reconstructions, modifications, rotations, colorisations du logotype sont à proscrire.

Cette liste n'est pas exhaustive.



Ne pas déformer le logo



Ne pas modifier le logo



Ne pas incliner le logo



Ne pas modifier la typographie



Ne pas le rendre illisible par transparence



Ne pas modifier les couleurs



Ne pas ajouter d'effet dans le logo



Ne pas éliminer un élément constitutif



Ne pas modifier les proportions entre les éléments constitutifs



Ne pas modifier les emplacements entre les éléments constitutifs

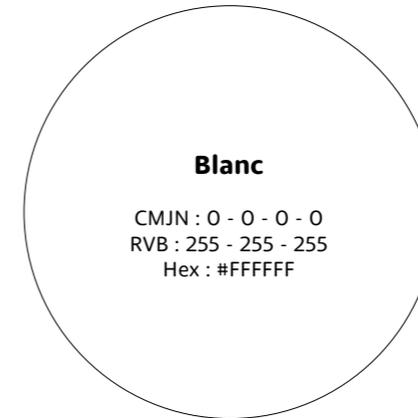
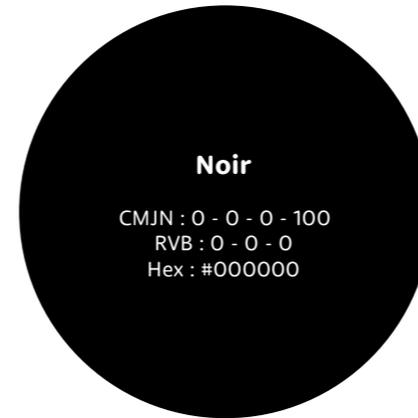


Ne pas modifier le contraste entre les éléments constitutifs

Les couleurs

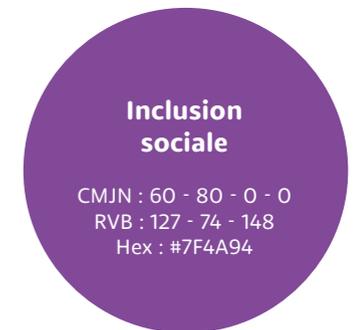
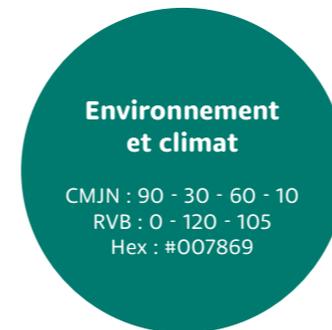
LES COULEURS PRINCIPALES

La couleur joue un rôle primordial au sein d'une charte graphique. Le noir et le blanc sont les couleurs principales. Les références suivantes doivent être strictement respectées.



LES COULEURS THÉMATIQUES

Vous trouverez les différents codes couleur correspondant aux principaux usages (CMJN, RVB, Web). Un usage précis et régulier de ces couleurs contribuera à l'harmonisation et la cohérence de l'identité visuelle sur les différents supports.



La typographie

POLICE DE CARACTÈRES

La typographie principale est la **Dita**.
Via Adobe Fonts (€ Commercial) :
<https://fonts.adobe.com/fonts/dita>

Et la **Roboto**.
<https://fonts.google.com/specimen/Roboto>

La typographie secondaire est la **Roboto Condensed**.
<https://fonts.google.com/specimen/Roboto+Condensed>

Fontes alternatives
(ex: documents Word) :
Arial/Helvetica.

DITA

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 - " (& ? ! .

Dita LIGHT

Dita LIGHT ITALIC

Dita REGULAR

Dita ITALIC

Dita MEDIUM

Dita MEDIUM ITALIC

Dita BOLD

Dita BOLD ITALIC

Dita EXTRABOLD

Dita EXTRABOLD ITALIC

ROBOTO

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 - " (& ? ! .

Roboto LIGHT

Roboto LIGHT ITALIC

Roboto REGULAR

Roboto ITALIC

Roboto MEDIUM

Roboto MEDIUM ITALIC

Roboto BOLD

Roboto BOLD ITALIC

Roboto BLACK

Roboto BLACK ITALIC

Les logos des programmes

Les besoins de communication des programmes sont concrétisés à travers la création d'un logo spécifique.

La symbolique du logo réfère alors directement aux activités développées sur le terrain et mises en œuvre dans les pays partenaires en collaboration avec les institutions partenaires.

Les logos des programmes sont toujours accompagnés du logo de l'APEFE, des partenaires et des bailleurs de fonds. L'ordre des logos s'établit en fonction des indications des chartes graphiques.



C.

Principaux supports de communication

La cohérence graphique

En vue de développer une continuité et une cohérence graphique entre les différents supports de communications au siège et sur le terrain (dépliants, PowerPoint, courriers...), des recommandations et des modèles sont mis à disposition en interne sur la bibliothèque de ressources en ligne de l'APEFE.

Pour les communications représentant l'appui conjoint de l'APEFE et de son partenaire Wallonie-Bruxelles International les deux logos institutionnels sont associés côte à côte (papier à lettres, carton de compliments, enveloppes, etc.).

Pour les communications audiovisuelles et multimédias, une place centrale est privilégiée au début ou en signature du support.



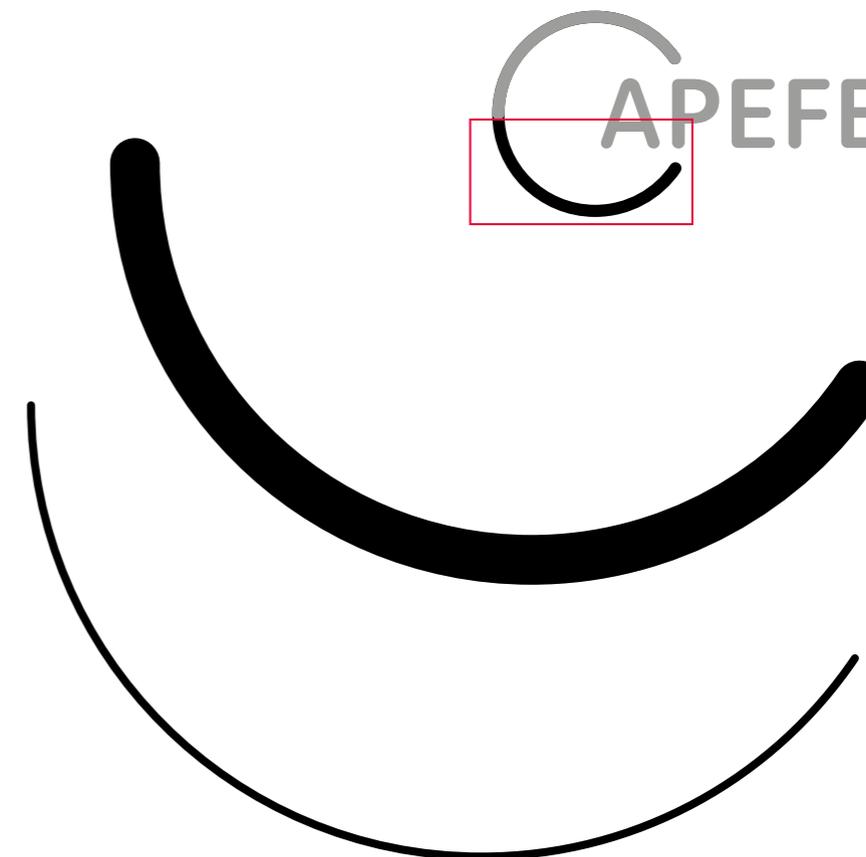
Les supports de communication en détail

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES D'HABILLAGE : L'AURA



ÉLÉMENTS GRAPHIQUES D'HABILLAGE : LA COURBE

exemple de sélection partielle de la courbe du logo
plusieurs épaisseurs de courbe possibles



Les supports de communication en détail

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES D'HABILLAGE

Les pictogrammes font partie de l'habillage des supports de communication.

Pour donner plus de personnalité et dynamiser la communication, nous utilisons des pictogrammes qui sont travaillés dans un même univers, contemporain, simple, en traits (ligne) et arrondis.

Ils permettent d'aider à la compréhension ou d'animer une mise en page.

Pictogrammes institutionnels (4 thématiques) :



**Environnement
et climat**



**Santé et
réadaptation**



**Inclusion
économique**



**Inclusion
sociale
Éducation**



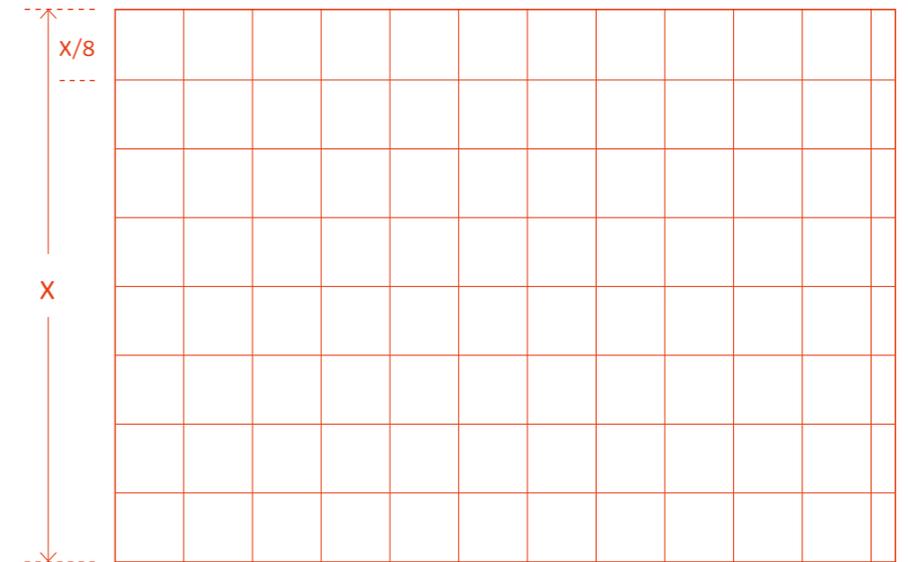
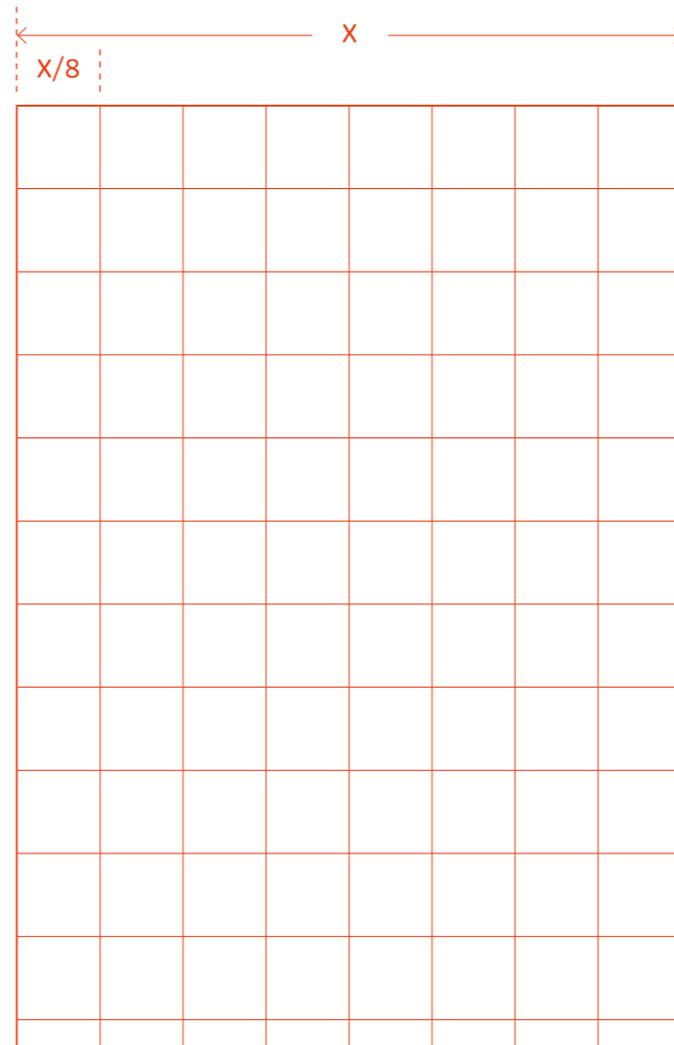
Les supports de communication en détail

LA GRILLE DE BASE

Les visuels sont construits sur une grille quadrillée. Pour composer la grille, il faut diviser le côté le plus court du support (x) en 8 carrés identiques.

Le carré sert de base à la grille graphique composée de multiples carrés, en relation les uns avec les autres.

Il faut s'assurer d'une bonne lisibilité du logo en fonction du format de la communication et en respectant la taille minimale de l'identifiant.



Les publications

EXEMPLES AFFICHES, BROCHURES ET FLYERS

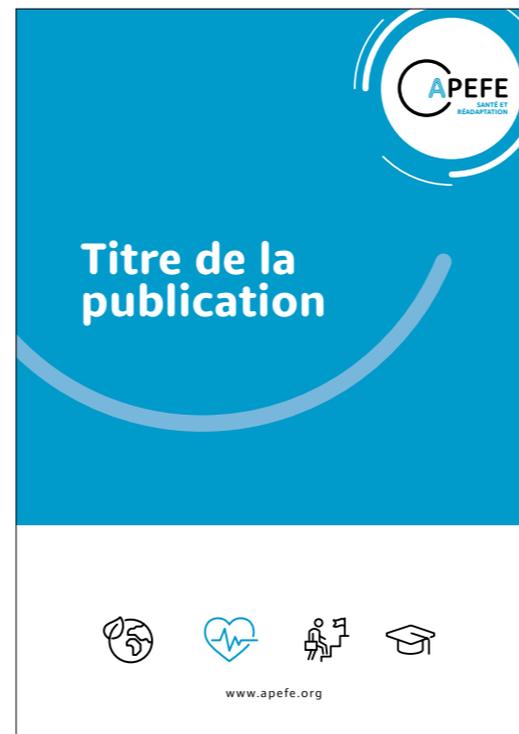
Le logo APEFE, avec son aura, est de préférence positionné en haut de page.

Les pictogrammes des 4 thématiques générales peuvent être repris en bas de page, en noir ou en couleur, accompagnés du site internet.



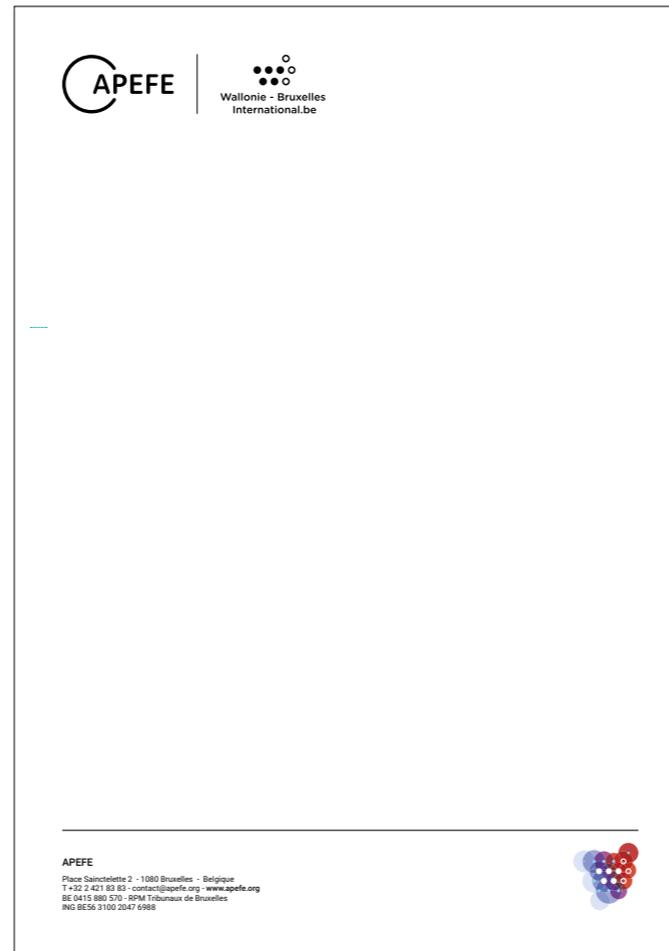
Les publications

DÉCLINAISONS PAR THÉMATIQUE



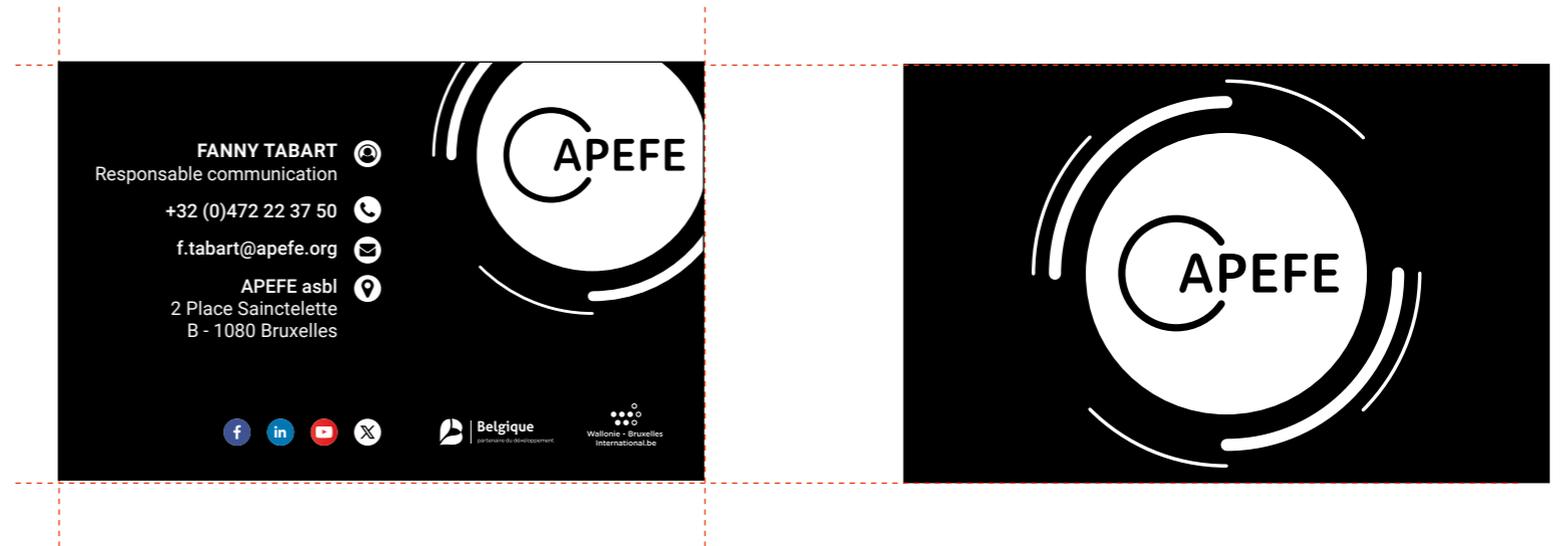
La papeterie

En-tête de lettre (210 x 297 mm)



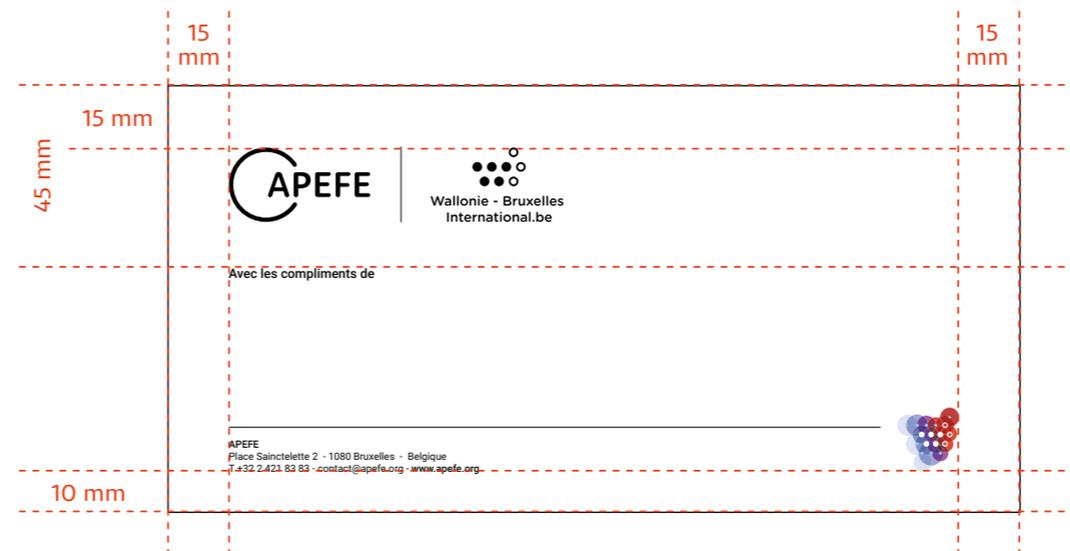
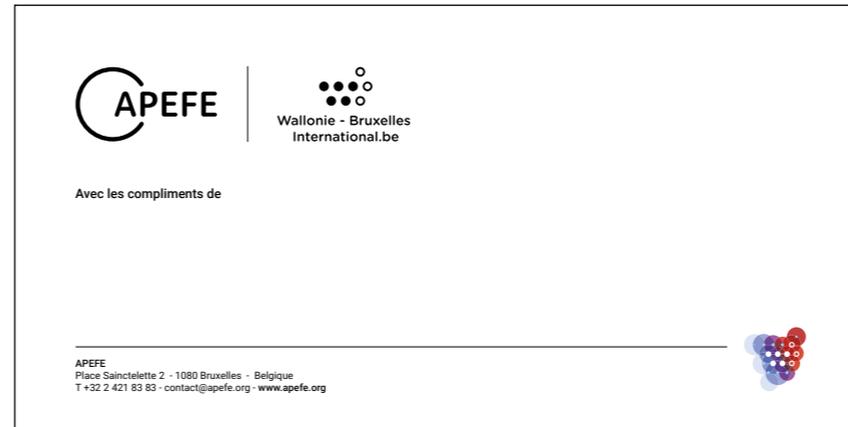
La papeterie

LES CARTES DE VISITE (55 x 85 mm)



La papeterie

LES CARTONS DE COMPLIMENTS (210 x 105 mm)



La signature de courriels

La signature des courriels émanant des détenteurs d'adresse email APEFE présente :

- le logo de l'APEFE
- les coordonnées et la fonction exercée
- un lien vers le site internet
- un lien vers les réseaux sociaux
- un lien vers la clause de non-responsabilité (obligatoire).

Fanny TABART
Responsable communication et intégrité

T +32 (0)2 421 87 94
f.tabart@apefe.org



2 Place Saintelette
B - 1080 Bruxelles

www.apefe.org



FT Fanny TABART
Absence du bureau
À :

Bonjour,

Je suis en réunion à l'extérieur ce lundi matin.

Pour toute urgence, merci de contacter la direction : s.plumat@apefe.org

Merci pour votre compréhension.

--

Fanny TABART
Responsable communication et intégrité

T +32 (0)2 421 87 94
f.tabart@apefe.org



2 Place Saintelette
B - 1080 Bruxelles

www.apefe.org



D.

Contacts

Benoît Stiévenart
direction de l'APEFE

Pour toute question concernant
l'application des règles décrites
dans cette charte, nous vous
remercions de bien vouloir contacter :

Fanny Tabart
responsable de la communication
f.tabart@apefe.org